

RECUEIL DES INDICATEURS QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS RÉSULTATS 2014-2015

(en application de l'article 6144 du Code de la Santé Publique (CSP),
sont mis à disposition du public les résultats annuels des indicateurs
de qualité et de sécurité des soins de l'établissement)

Tableau de bord des infections nosocomiales (IN) (2014)

	Résultat de l'établissement	Positionnement de l'établissement	Évolution par rapport à l'année précédente	Atteinte de l'objectif national (OUI/NON)*
ICALIN 2 : Indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales. (Score sur 100)	69.5	B	↗	NON
ICSHA 2 : Indicateur de consommation de gels hydroalcooliques (Score sur 100)	111.10	A	→	OUI
ICATB 2 : Indice composite du bon usage des antibiotiques. (Score sur 100)	59	C	↘	NON
ICA-BMR : Surveillance contre les bactéries multirésistantes	68	B	↗	NON
ICATB 2 ICA-BMR ne sont plus opposables en Santé Mentale L'établissement a choisi de poursuivre leur recueil en interNE				

Indicateurs de Qualité IPAQSS 2015

	Résultat de l'établissement	Évolution par rapport à l'année précédente	Atteinte de l'objectif national (OUI/NON)*
Qualité de tenue du dossier patient (Score sur 100)	73	↗	NON
Conformité du délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation (% de dossiers conformes)	46	↗	NON
Dépistage des troubles nutritionnels (% de dossiers conformes)	38	↘	NON

Résultats synthétiques de la satisfaction des usagers (2015)

Thèmes	Réponses Très bien - Bien
L'arrivée	94,61 %
L'accueil	96,29 %
Les Soins	94,43 %
Le personnel de l'établissement	92,52 %
La chambre	92,33 %
Les repas	89,75 %
La préparation à la sortie	90,40 %
Information	85,13 %

Certification V2014

La certification concerne tous les établissements de santé français, publics et privés.

Elle est obligatoire et a lieu tous les 4 ans. Elle consiste en une évaluation externe de l'établissement, sous l'égide de la Haute Autorité de Santé (HAS). Menée par des experts visiteurs qui sont également des professionnels de santé, elle vise à évaluer le niveau de qualité et de la sécurité atteint, sur l'ensemble de l'organisation et des pratiques professionnelles.

A la suite de la visite de Certification d'Octobre 2016 et après avoir pris connaissance du rapport des experts-visiteurs et des observations formulées par l'établissement, la Haute Autorité de Santé a pris la décision suivante :

Le Centre Hospitalier Georges Mazurelle, Établissement Public de santé Mentale de Vendée, est certifié avec recommandations d'amélioration pour une durée de 4 ans (Certification niveau B)

Le programme d'actions d'amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins (PAQSS) de l'établissement intègre ces recommandations d'amélioration qui concernent les 5 thématiques suivantes :

- Management de la Qualité et des Risques,
- Droit des patients,
- Parcours patient,
- Dossier du patient
- Management de la prise en charge médicamenteuse.